

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 JUILLET 2023

Date de convocation : L'an deux mil vingt-trois, le six juillet à vingt heures, le conseil municipal de la commune de L'HUISserie, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Jean-Pierre THIOT, maire.

Date d'affichage :
30 juin 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Présents : 20

Absents : 1

Pouvoirs : 6

Votants : 26

Secrétaire de séance : Anne-Marie JANVIER

	Présent(e)	Absent(e)		Présent(e)	Absent(e)
Thierry BAILLEUX	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fabienne LEMONNIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Gwendoline BERNARD	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Marie-Ange MARGUERITE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Régis BOUGLÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nicolas MOREL	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Jean-Marc BOUHOURS	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maryvonne OGER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Émily CHATELLIER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Chantal PLACÉ	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
André CHAUVIN	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Monique PORTIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anthony CIVET	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Claire QUINTON	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Noëlle DELAHAIE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Éliane RENOUARD	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Valérie FOUCHER	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Stanislas SALMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Emmanuel HAMON	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Guyène THIBAudeau	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Fabrice HUMEAU	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Jean-Pierre THIOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Anne-Marie JANVIER	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Olivier TRICOT	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Marc LANDSHEERE	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	René VAUCORET	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Nathalie LE ROUX	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>			

Ont donné pouvoir : Nathalie LE ROUX a donné pouvoir à Jean-Marc BOUHOURS, Eliane RENOUARD a donné pouvoir à Guyène THIBAudeau, René VAUCAURET a donné pouvoir à Monique PORTIER, Fabrice HUMEAU a donné pouvoir à Noëlle DELAHAIE, Claire QUINTON a donné pouvoir à Jean-Pierre THIOT, Valérie FOUCHER a donné pouvoir à Anne-Marie JANVIER.

Absente : ÉMILY CHATELLIER

Stanislas SALMON arrivé à 20h17

PERSONNEL COMMUNAL : MISE A JOUR DE LA CARTOGRAPHIE DES POSTES

RAPPORTEUR : JEAN-PIERRE THIOT

Délibération 2023-AGPC-06-04

Annexe :  cartographie des postes

La cartographie des postes a pour objectif d'identifier les emplois de la collectivité et d'en établir un référentiel dans la perspective d'une politique globale de gestion des ressources humaines et de gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences (GPEEC).

La cartographie des postes avait été approuvée par délibération n°2017-AGPC-20 du 9 novembre 2017.

Une mise à jour avait ensuite été entérinée par délibération n°2021-AGPC-01-05 du 14 janvier 2021.

Cette cartographie des emplois mobilise l'ensemble des acteurs pour établir un référentiel qui fasse consensus au niveau de la collectivité. La cartographie des emplois se situe à la convergence entre :

- l'intérêt de la collectivité qui cherche à mieux identifier les compétences et à anticiper les besoins futurs ;
- celui des agents car cette démarche participe d'une reconnaissance professionnelle et leur ouvre des perspectives d'évolution quant à de possibles mobilités professionnelles (internes ou externes).

Considérant les créations ou modifications de postes intervenues ces dernières années, il est proposé d'actualiser l'ensemble de la cartographie afin :

- de disposer d'une délibération de référence en matière de gestion des ressources humaines ;
- de tenir compte de l'organigramme de la collectivité ;
- de prendre en considération des missions réellement exercées par les agents au travers des fiches de poste.

Vu l'avis favorable du comité social territorial du 29 juin 2023 ;

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par 21 voix POUR, 5 ABSTENSIONS (M. BOUHOURS, M. HAMON, Mme LE ROUX, Mme THIBAudeau et Mme RENOUARD),

- ▶ **APPROUVE** la cartographie des postes annexée à la présente délibération.
- ▶ **ABROGE** toute disposition antérieure relative aux créations et suppressions de postes, aux cadres d'emplois des postes ou au taux d'emploi.

La présente délibération peut, si elle est contestée dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ou de sa notification aux intéressés, faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès de la commune de L'Huisserie ou d'un recours contentieux pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes.

L'Huisserie, le 10 juillet 2023

Le maire,
Jean-Pierre THIOT

